

## BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETES

Vos références :

Nos références : n°de dépôt : **A2008/023163**  
n°de gestion : **2000B02665**  
n°SIREN : **432 681 427 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 24/10/2008 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

**SCIENTIFIC BRAIN TRAINING - SBT - société par actions simplifiée**

**66 boulevard Niels Bohr 69100 Villeurbanne -FRANCE-**

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :  
**ordonnance du Président (2 exemplaires)**

Concernant les événements RCS suivants :  
**nomination de commissaire aux apports**

D8 2950446

0809921

8 2950008

34,00  
COTISATION  
1300000

21 OCT 2008

A Monsieur le Président du  
Tribunal de Commerce de Lyon  
Nouveau Palais de Justice  
44 rue de Bonnel  
69433 Lyon cedex 03

**REQUETE AUX FINS DE DESIGNATION  
D'UN COMMISSAIRE AUX APPORTS**

**A la requête conjointe de :**

**SCIENTIFIC BRAIN TRAINING**

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 355.289 euros, ayant son siège social 66 Boulevard Niels Bohr – 69100 VILLEURBANNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 432 681 427,  
Représentée par son Président du Directoire, Monsieur Michel NOIR dûment habilité aux fins des présentes par le Conseil de Surveillance en date du 7 juillet 2008

Et

**BERNARD PAOLI CONSEIL**

Société anonyme, au capital de 230.000 euros, ayant son siège social 16, rue Vivienne – 75002 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 343.850.988,  
Représentée par sa Président, Madame Claude PAOLI, dûment habilité aux fins des présentes par une délibération du Conseil d'administration

**Ayant pour Avocat : Cabinet Simon Associés  
Maître Julia NOIR  
Avocat à la Cour  
7 rue de Bonnel – 69003 Lyon  
Tel : 04.72.61.75.15- Fax : 04.72.61.75.89  
Toque Palais de justice de Lyon : 1179**

**Ont l'honneur de vous exposer que :**

La société SCIENTIFIC BRAIN TRAINING (SBT) est détentrice de 60% des actions et droits de vote de la société ARNAVA, société anonyme au capital de 46.557,93 euros, ayant son siège social sis 2 rue de la Bourse – 75002 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 381.864.388 exerçant une activité de conseil en *assessment* et identification de cadres à haut potentiel.

Les 40% complémentaires des actions de la société ARNAVA, soit 1219 actions sur les 3054 actions émises par la société ARNAVA, sont actuellement détenues par la société Bernard Paoli conseil (BPC).

Madame Claude PAOLI, Présidente du Conseil d'administration de la société BPC, a un siège au conseil d'administration de la société ARNAVA. Monsieur Michel NOIR, Président du Directoire de la société SBT est par ailleurs Président du Conseil d'administration de la société ARNAVA. La société BPC est également actionnaire de la société SBT, société aujourd'hui coté sur le marché libre.

Les sociétés BPC et SBT se sont rapprochées afin d'envisager l'apport des titres ARNAVA détenus par BPC à la société SBT. Cette opération permettra d'une part à la société SBT de détenir l'intégralité des actions de la société ARNAVA, société consolidante du groupe, et d'autre part à la société BPC d'augmenter sa participation dans le capital de la société SBT.

En conséquence, en application des articles L. 225-8 et L225-12 du Code de commerce et R225-13 et R225-7 du décret du 25 mars 2007, les sociétés SBT et BPC ont l'honneur de vous demander de bien vouloir désigner un Commissaire chargé d'apprécier la valeur des apports qui seront fait à la société SBT.

Ils sollicitent par ailleurs de votre part qu'il vous plaise de bien vouloir nommer à cette fonction de Commissaire aux apports, **Monsieur Frédéric Genin**, Expert Comptable, dont le cabinet est sis 4 chemin des Combes – Saint Cyr au Mont d'Or - (69450).

En effet, M. Genin nous paraît être le mieux à même d'apprécier la valeur des biens apportés et de réaliser sa mission dans les délais qui sont imposés, notamment compte tenu de sa connaissance du domaine d'activité spécifique de l'*assessment*.

M. Genin n'est jamais intervenu en qualité de Commissaire aux Comptes ou dans le cadre d'une quelconque opération relative à la société SBT ou la société BPC et ne fait l'objet d'aucune incompatibilité. Il n'est titulaire d'aucun mandat dans la société ARNAVA, conformément aux articles L 225-8 et L 225-224 du Code de commerce.

Les Requérants vous prient de croire, Monsieur le Président, à l'expression de leur considération respectueuse.

Le 20 octobre 2008



<b>SIMON &amp; Associés</b> SCP D'AVOCATS 7 rue de Bonnel 69003 LYON Tél. : 04 72 61 75 15 Fax : 04 72 61 75 89
--

Pièces jointes au soutien de la demande :

- fiche de renseignement sur la société ARNAVA
- Requête en 4 exemplaires
- Chèque Greffe TC de Lyon de 37 €

## ANNEXE A LA REQUETE

Type d'opération envisagée : Apport d'actions de capital

Dénomination sociale : ARNAVA

Capital social : 46.557,93 euros

Forme juridique : Société anonyme

Nature de l'activité :

La Société a pour objet :

- de convertir et développer des réunions d'ingénierie de ressources humaines ;
- favoriser le recrutement collectif de personnel, et pour cela apporter aux entreprises ou collectivités publiques une assistance pour étudier, préparer ou réaliser de telles opérations, qu'il s'agisse de recrutement interne ou externe du personnel ;
- plus largement, apporter aux entreprises ou collectivités publiques ou privées tous conseils ou services pour préparer ou mettre en œuvre des décisions de management, notamment en matière d'organisation, de stratégie industrielle et commerciale, de structures, d'études, de recherche et développement, de recrutements, de communication et de formation ;
- concevoir, étudier, exploiter, promouvoir et distribuer de toutes manières, y compris par le franchising, toutes méthodes ou tous matériels en rapport avec ces activités : prendre, acquérir, exploiter ou vendre des brevets, des know-how ;
- exercer son activité tant en France qu'à l'étranger dans quelque secteur que ce soit ;
- d'une façon générale, réaliser toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement audit objet ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement, et notamment acheter, fabriquer, faire fabriquer ou vendre des matériels.

Siège social : 2 rue de la Bourse – 75002 Paris

Président du Conseil: Monsieur Michel Noir

Nom et adresse du Commissaire aux comptes titulaire :

Madame Odile MAROTTE  
50 boulevard Alexandre Martin - 45000 Orléans

Eléments chiffrés exercice clos le 31/12/2007 :

Chiffre d'affaires : 2 millions d'euros

Résultat net après impôts : 119.000 euros

Eléments chiffrés exercice clos le 31/12/2006 :

Chiffre d'affaires : 1 023 218 euros.

Résultat net après impôt s'établit à 149 800 euros

Nombre de salariés :

17 salariés

Rapport d'échange envisagé :

Valeur titres ARNAVA : 685 euros par action

Valeur titres SBT : 9 euros par action nouvelle émise

\* \* \*

\*

080981

# ORDONNANCE

Nous, Président du Tribunal de Commerce Lyon, assisté du Greffier,

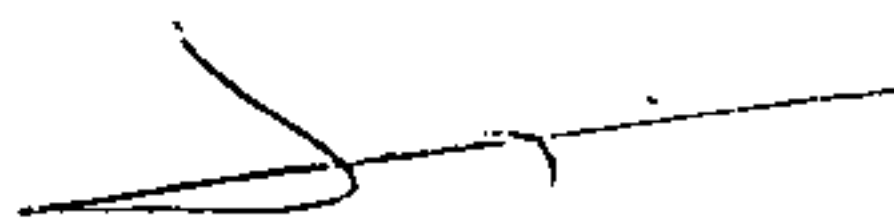
Vu la requête qui précède et les motifs exposés,

DESIGNONS en qualité de commissaire aux apports

Monsieur Frédéric GENIN  
4 Chemin des Combes  
69500 SAINT CYR AU MONT D'OR

FAIT A LYON, le 21 OCT. 2008

LE PRESIDENT



F. GENIN

LE GREFFIER



E. TOUTAIN

